

La facturation électronique: mise en œuvre dans le respect des contraintes fiscales

1 jour - 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les différentes modalités de facturation électroniques admissibles.
- Respecter les exigences fiscales associées
- Identifier les clauses à exiger d'un prestataire externe pour sécuriser l'entreprise en cas de contrôle fiscal

PROGRAMME

- Définir la notion de facturation électronique
- Choisir le nouveau standard Factur-X
- Examiner les contraintes pesant sur les factures dématérialisées
- Analyser les différentes modalités d'authentification des factures transmises par voie électronique
- Recourir à la « solution simple » des factures sous format PDF
- Archiver et stocker des factures électroniques
- Négocier son contrat de prestations auprès de la plateforme privée de dématérialisation

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation à distance en classe virtuelle
- Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co construction.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.

FORMATEUR

Formateur expert

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis par le formateur (tour de table et exercices)
- Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation; gestion du handicap y compris cognitif) à définir avec notre référent Handicap à votre disposition.

MODALITÉS FORMATION A DISTANCE

- PC équipé de CHROME ou FIREFOX à jour avec une connexion internet.
- Micro et haut parleur.
- Casque audio conseillé.
- Webcam
- Adresse mail consultable

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation à distance: Outils identiques à la modalité en présentiel réalisé à distance.

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire ZOOM ou TEAMS et le cas échéant, plateforme LMS spécifique.

Contact technique : Référent CMA

LES +

- Se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation en vigueur à compter de juillet 2024 (loi de finances 2020) pour toutes relations entre assujettis à la TVA

- Taux de satisfaction : [voir site internet](#)

PUBLIC

Chef(fe) d'entreprise, conjoint, porteur de projet, Salarié(e) ou demandeur d'emploi remplissant le cas échéant les conditions d'entrée (pré requis)

12 personnes

PRÉREQUIS Aucun

LIEU En classe virtuelle

DATES/HORAIRES [Voir notre site internet](#)

TARIF 224 € nets de TVA

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint, demandeur d'emploi)

DÉLAI D'ACCÈS

Date limite d'inscription: 8 jours avant la date de démarrage de la formation

Effectif minimum requis pour l'ouverture du stage: 7 personnes

CONTACT :

CMA Auvergne Rhône Alpes
10 rue Paul Montrochet 69002 Lyon
04.72.43.43.00
E-formation@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Consulter nos conditions générales de vente